

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS176

présenté par
M. Guy Bricout et M. Serva

ARTICLE 41

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 38 par les mots :

« ainsi qu'à la personne concernée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici du respect de la procédure contradictoire et du souci de transparence.